

Licence professionnelle Médiateur de patrimoine : activités éducatives et culturelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Médiateur de patrimoine : activités éducatives et culturelles. 2011, Université du Maine. hceres-02037985

HAL Id: hceres-02037985

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037985>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002279

Dénomination nationale : Développement et protection du patrimoine culturel

Spécialité : Activités éducatives et culturelles - Médiateur de patrimoine

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette licence professionnelle est portée par la Faculté des lettres, langues et sciences humaines en partenariat (convention) avec le lycée Duplessis-Mornay de Saumur. Elle s'intègre dans une offre cohérente proposée par cette UFR qui comprend une seconde licence professionnelle, « Conception et mise en œuvre de projets culturels », et un master « Valorisation du patrimoine culturel et développement local ». Elle a pour objectif de former des médiateurs de patrimoine culturel capables de monter, gérer et animer un projet éducatif et/ou culturel en relation avec le patrimoine historique. Elle suppose des candidats, comme préalable, d'un bon niveau de culture générale en histoire et histoire de l'art.

Les métiers visés sont ceux de médiateur du patrimoine, assistant d'animation du patrimoine, guide conférencier, adjoint de musée. Cette licence professionnelle offre un débouché pertinent à des étudiants de licence d'histoire, d'histoire de l'art ainsi que des titulaires du Brevet de technicien supérieur (BTS) « Tourisme ». Elle présente deux particularités :

- La formation se déroule sur deux sites successifs : un premier semestre de formation « générale » au Mans, un second de formation professionnelle à Saumur, le stage étant repoussé en début d'été.
- Offerte en présentiel pour les étudiants inscrits en formation initiale, elle est proposée en formation à distance (FOAD) pour les stagiaires de formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	40 % - 25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	73 % - 80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si le bilan de cette formation est nuancé, il faut souligner la capacité qu'a eu l'équipe pédagogique à mettre en œuvre les recommandations faites lors du précédent renouvellement (habilitation à deux ans prolongée ensuite jusqu'au nouveau contrat), capacité que l'on retrouve à travers les analyses pertinentes développées dans le dossier et les propositions d'évolution attestées dans l'actuelle demande de renouvellement.



Cette formation présente d'abord la qualité d'offrir un utile débouché pour des étudiants inscrits dans des licences générales d'histoire ou d'histoire de l'art. Si la diminution du recrutement à partir de ce public a interrogé les responsables, on ne perçoit guère la politique envisagée pour contrecarrer cette évolution, d'autant que le recrutement déborde -et c'est positif- du niveau local. On peut craindre que la lourdeur de la formation, son déroulement sur deux sites n'aient un effet dissuasif pour des étudiants peu habitués au rythme de travail (et horaires) des filières professionnelles. L'attractivité de la formation est par ailleurs satisfaisante (2,5 candidats pour une place), tout comme les modalités de sélection.

Un des points forts de cette spécialité est d'avoir développé la formation à distance pour le public de formation continue. Recruté de manière spécifique et adaptée, ce public connaît lui aussi une diminution, baisse qui n'est pas analysée. On peut penser qu'au-delà d'une diminution du vivier de candidats, la lourdeur de la formation puisse freiner la demande, même si l'organisation de la formation est souple (étalement sur deux années de la licence).

Les résultats sont excellents en termes de réussite et l'insertion professionnelle était jusqu'à la dernière promotion satisfaisante. Néanmoins, il faut constater une récente dégradation de la situation de l'emploi dans ce domaine, ce qui se traduit par une proportion croissante d'emplois en contrat à durée déterminée et de demandeurs d'emploi. Par contre, il n'y a pas de dérive vers la poursuite d'études, ce qui tend à prouver que les critères de sélection des étudiants sont bien adaptés à l'objectif d'une licence professionnelle.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement intégrant des employeurs institutionnels ou non, pourrait aider l'équipe pédagogique à faire évoluer la formation pour tenir compte des contraintes de l'emploi. Si la dimension professionnelle de la formation est bien affirmée -le second semestre, très lourd, est entièrement voué à celle-ci et, la part des intervenants professionnels est importante et de qualité, les professionnels sont associés à tous les niveaux de la formation- la dichotomie entre un premier semestre « universitaire » et le second « professionnel » est trop affirmée. Certes la dimension culturelle de la formation est fondamentale et ce semestre est aussi un semestre d'harmonisation pour des étudiants aux bagages divers, mais il serait certainement opportun de l'alléger un peu et d'adapter contenu et forme aux objectifs de la professionnalisation.

En conclusion, une formation pour laquelle on peut nourrir quelques inquiétudes mais le dynamisme de l'équipe pédagogique (perceptible dans un dossier très complet et réflexif) peut laisser espérer une évolution positive dans un contexte néanmoins difficile (ce qu'avait relevé la fiche d'auto-évaluation, dont on ignore malheureusement les modalités de confection).

- Points forts :
 - Une solide formation historique et culturelle complétée par de réelles compétences professionnelles.
 - Une bonne implication des milieux professionnels locaux sur les deux sites de formation.
 - Une attractivité satisfaisante et l'ouverture à la formation continue *via* la formation à distance.

- Points faibles :
 - La dichotomie trop marquée entre les deux semestres et la lourdeur de la formation.
 - L'absence d'un conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

La répartition de la formation sur les deux sites étant à l'évidence une contrainte incontournable, il conviendrait cependant de rééquilibrer la formation en réduisant la part des enseignements universitaires de facture très classique du premier semestre pour laisser un peu de place à la formation professionnelle : gestion de projet, communication, conception d'animation. Cela permettrait un allègement relatif du second semestre et apporterait plus de cohérence à la formation. Il serait ainsi possible d'approfondir encore les apports de méthodologies professionnelles avec note de synthèse, présentations publiques ou simulées, défense d'un dossier devant les décideurs... Cette évolution serait à associer à une intensification des efforts pour maintenir le recrutement à partir des licences d'histoire et d'histoire de l'art.

La modulation de la formation proposée en fonction des parcours antérieurs des étudiants devrait s'imposer de manière plus forte encore pour le public de formation continue afin de conserver un recrutement quantitativement satisfaisant. La formalisation de l'équipe pédagogique, la mise en place du conseil de perfectionnement devraient être des priorités. Le suivi de l'insertion professionnelle doit être maintenu à son niveau actuel (un taux de 80 % de réponses étant très correct) car, comme le dossier le souligne, les débouchés sont actuellement très irréguliers et fragiles.